

Consécutivement à la classification par l'OMS de « pandémie » la propagation par le COVID-19, le CNP communique le 12 mars les mesures immédiates prises à l'intention des patients.

Afin de contribuer aux stratégies de lutte contre la pandémie mises en place par les autorités, le CNP met en œuvre trois mesures concernant directement les patients : limitation des consultations ambulatoires ; limitation de l'ensemble des visites ; fermeture, à dater du 13 mars 2020, des cafétérias ouvertes au public.

Consultations ambulatoires : tout patient qui a un rendez-vous pour une consultation ambulatoire et qui présente des symptômes grippaux, ou qui a été en contact avec un cas confirmé de COVID-19, est instamment prié d'appeler son thérapeute avant le rendez-vous. Après évaluation avec son thérapeute, et afin d'éviter tout risque de contagion, la consultation sera potentiellement repoussée ou remplacée par une consultation téléphonique facturée comme telle. En outre, le CNP communique qu'il recommande à ses thérapeutes de réduire la durée des consultations si possible et de maintenir une distance de 2 mètres entre le thérapeute et le patient. Pour les entretiens personnels en espace confiné ou lors de visites à domicile, le professionnel est tenu de s'enquérir de l'état de santé de son interlocuteur en début d'entretien. En présence de symptômes suspects ou si l'interlocuteur confirme avoir été en contact avec un cas positif au COVID-19, l'entretien sera reporté.

Visites aux patients et résidents: les visites aux patients des unités hospitalières de Préfargier et aux résidents des unités résidentielles de Perreux sont restreintes. Les personnes sont priées de téléphoner aux équipes avant toute visite, et une évaluation sera effectuée au cas par cas. Les thérapeutes sont tenus de refuser les visites suivant les situations. Les informations à ce sujet sont publiées sur le site internet du CNP et constamment mises à jour.

Cafétérias ouvertes au public : les cafétérias de Préfargier, soit La Capsule et La Bulle, seront fermées dès le vendredi 13 mars 2020 et jusqu'à nouvel avis.

Marin-Epagnier, le 12 mars 2020

Pour de plus amples renseignements:

CNP, Mme Raffaella Diana, Directrice Générale, 032 755 17 16 (via le Secrétariat Général).
